



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DE LA MER

Secrétariat général

Paris, le

26 JAN

Direction des Ressources humaines  
Département des relations sociales  
Bureau du courrier parlementaire-courrier réservé

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation professionnelle de [REDACTED], ouvrier des parcs et ateliers (OPA). Placé en disponibilité, à sa demande, il souhaite, aujourd'hui, être réintégré dans les services du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Soyez assuré de l'attention avec laquelle j'ai pris connaissance de votre courrier.

OPA au centre de valorisation des ressources humaines (CVRH) de [REDACTED], M. [REDACTED] a été mis en disponibilité pour convenances personnelles en septembre 2010. Son nouveau projet professionnel dans le privé n'ayant pu être concrétisé, l'intéressé a demandé sa réintégration et a postulé sur des postes déclarés vacants. Cependant, ses candidatures n'ont pas été retenues par les services concernés.

Sensible à sa situation, j'ai demandé que ce dossier fasse l'objet d'un examen particulier. J'ai, ainsi, le plaisir de vous informer qu'une solution a pu être mise en oeuvre afin d'aider M. [REDACTED] qui rencontrait de graves difficultés financières.

Le CVRH de [REDACTED] a réintégré l'intéressé en sureffectif. Cette solution, provisoire, permettra à votre correspondant d'occuper un poste en attendant qu'il obtienne une mutation à la direction départementale des territoires et de la mer du [REDACTED], prévue en juin 2011. En effet, M. [REDACTED] a déposé sa candidature sur un poste de maintenance et gardiennage qui devrait être vacant au deuxième semestre 2011.

Monsieur Constantin SARAFIAN  
Secrétaire général  
Ministère de l'écologie du développement durable des transports et du logement  
Syndicat CFTC  
92055 LA DEFENSE CEDEX

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergies et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

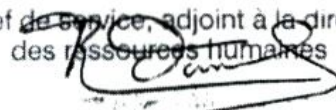
M. [REDACTED] a reçu une copie de son arrêté de réintégration, établi le 28 décembre 2010, pour une durée de six mois à compter du 1er janvier 2010 et a accepté le poste proposé par le CVRH en attendant une nouvelle affectation.

L'intéressé percevra son traitement et une aide matérielle a été mise en œuvre.

M. [REDACTED] pourrait être invité à prendre contact avec Mme [REDACTED], directrice du centre de valorisation des ressources humaines de [REDACTED], téléphone : [REDACTED], afin d'obtenir toutes les précisions qu'il jugera nécessaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef de service, adjoint à la directrice  
des ressources humaines



Ronald DAVIES



